

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chambre de commerce région de Mégantic distribue son fonds d'aide à la relance

Lac-Mégantic le 28 février 2014 - La Chambre de commerce région de Mégantic a multiplié ses efforts depuis la tragédie afin d'apporter une aide concrète à la communauté d'affaires qu'elle représente. Depuis les malheureux événements, et grâce à de généreux donateurs qui ont fait confiance à la Chambre de commerce, celle-ci a amassé plus de 448 000\$ pour venir en aide aux entreprises sinistrées. À cet effet, nous tenons à souligner la générosité de l'entreprise *L.P. Royer*, du *Canadian National*, ainsi que *Relançons Lac-Mégantic* via l'activité VR de septembre dernier.

Le conseil d'administration de l'organisme a élaboré des critères précis pour octroyer les montants d'argent qui seront remis aux travailleurs autonomes et aux entreprises de la zone sinistrée. Tous les bénéficiaires potentiels de ces sommes seront directement interpellés par les représentants de la Chambre de commerce. Les entreprises et les travailleurs autonomes visés doivent avoir cessé leurs activités plus de 10 jours suivant la catastrophe et avoir redémarré leur commerce, dans la mesure du possible, au 6 juillet 2014 sur le territoire de la MRC du granit.

La remise de ces sommes est une aide concrète au redémarrage des entreprises est c'est la plus belle récompense que nous puissions avoir suite aux nombreux efforts déployés au cours des derniers mois en soutien à celles-ci. C'est avec fierté que nous allons continuer d'appuyer les entrepreneurs de la région pour la relance économique du milieu.

- 30 -

Source : Isabelle Hallé
Directrice générale
Chambre de commerce région de Mégantic
819 583-5392